



Audit du projet informatique clé IAM de la Confédération (Gestion des identités et des accès)

Unité de pilotage informatique de la Confédération

L'essentiel en bref

Durant le troisième trimestre 2016, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné le projet informatique clé IAM de la Confédération de l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC). Ce projet avait déjà été évalué une première fois en 2015¹. Les bases légales, les directives et les normes en lien avec IAM sont créées, tenues à jour, complétées et instaurées afin que les identités, autorisations, attributs et données puissent être utilisés de manière fiable au-delà des limites organisationnelles.

Le programme est sur le point de s'achever conformément au financement et aux délais

Le programme IAM de la Confédération doit se terminer fin 2016. En mars 2016, une modification de l'étendue du programme a été approuvée et prévoit de transférer 500 000 francs à l'UPIC en 2017 en vue de la fourniture de résultats définis.

Sur un budget total de 10,72 millions, 8,65 millions ont été dépensés jusqu'au 31 octobre 2016. L'estimation réalisée au moment de l'audit indique qu'au terme du programme, environ 370 000 million de francs du crédit d'engagement n'auront pas été utilisés.

De l'avis du CDF, la modification de l'étendue du programme est suffisamment motivée et le programme lui-même est conforme à la planification au moment de l'audit, tant sur le plan des délais que des finances.

Le haut niveau d'expertise prévaut sur les aspects de gestion et de pilotage

Du fait de leur grande complexité, l'accent a davantage été mis sur les thèmes spécialisés, reléguant ainsi à l'arrière-plan les aspects de gestion et de pilotage du programme. Étant donné que le programme IAM de la Confédération sera probablement déjà terminé au moment de la publication du rapport, le CDF renonce à émettre des recommandations sur les thèmes liés à la gestion et au pilotage. Il a communiqué à l'UPIC ses conclusions et ses attentes au cours de la discussion consacrée aux résultats.

Le pilotage du programme IAM doit être assuré au niveau fédéral

Au moment de l'audit, plusieurs services IAM étaient exploités au sein de la Confédération et continuent à l'être actuellement. Les résultats du programme font ainsi référence à un «Système global IAM de la Confédération», ce qui signifie qu'ils sont valables de la même manière pour tous les fournisseurs de prestations.

La façon dont les résultats sont transmis à l'UPIC et y sont réutilisés est déterminante pour protéger les investissements réalisés dans ce cadre. Au fil du temps, les services de chacun des fournisseurs ne doivent pas diverger à nouveau.

¹ Le rapport d'audit PA 15479 est disponible sur le site du CDF.



Le CDF attend de l'UPIC qu'elle mette tout en œuvre pour assurer le pilotage du projet IAM à l'échelle de la Confédération et qu'elle intègre durablement en son sein le savoir-faire de l'organisation du programme en appliquant les mesures adéquates.

Texte original en allemand